



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 22

Le 15 janvier 2021

Chères monastériennes, Chers monastériens,

Les gestes qui protègent plus que jamais d'actualité

Vous ne serez pas étonnés que ce point de situation commence par mettre l'accent sur l'impérieuse nécessité de respecter les règles sanitaires édictées pour limiter la propagation virale. Le port du masque est toujours obligatoire, or force est de constater qu'en extérieur et notamment dès que l'on s'approche de la mer, nombreux sont celles et ceux, jeunes et moins jeunes, qui s'autorisent de le porter au bras ou sous le menton. Dans les commerces, je rappelle qu'il convient de ne pas dépasser le nombre maximum de personnes, une limite qui a été établie en fonction des surfaces. Et c'est à nous, clients, de veiller aussi à respecter les distances et de faciliter le travail des commerçants qui ont d'autres tâches que le rappel constant à la règle.

Ces rappels peuvent sembler irritants voire superflus au moment où se mettent en place les centres de vaccination faisant naître dans les esprits l'idée que la protection est déjà là. La réalité est tout autre car il faudra de longs mois avant qu'elle ait un effet significatif sur la circulation virale. En outre l'apparition de nouveaux variants du virus, beaucoup plus contagieux, renforce la nécessité de ne pas baisser la garde. C'est la raison pour laquelle, au-delà des gestes barrières, le **couvre feu vient d'être avancé à partir de 18 heures** pendant au moins 15 jours. .

Vaccination

Sur le Pays de Retz, l'hôpital intercommunal, la communauté territoriale des professionnels de santé, le Président de la communauté d'agglomération Jean Michel Brard et les maires se sont mobilisés très rapidement pour anticiper au mieux l'arrivée des doses vaccinales afin de pouvoir en faire bénéficier les plus fragiles et exposés. **Cette forte mobilisation a permis que soit décidée l'ouverture d'un centre de vaccination sur notre territoire.** La localisation a été choisie en fonction des caractéristiques correspondant au mieux à l'organisation. Il s'agit de la salle polyvalente de Sainte Marie (Pornic). Nous avons eu confirmation en cette fin de semaine par l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture qu'un premier lot de vaccins devrait être mis à disposition pour la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans et celles présentant un risque particulier, en début de semaine prochaine. Je viens d'être informée que la Préfecture nous fournira les dernières précisions lundi 18 janvier et que le Centre devrait ainsi pouvoir commencer de fonctionner à partir du mardi 19 janvier. Je tiens à remercier les professionnels de santé qui vont en permettre le fonctionnement. Des médecins seront présents pour la consultation pré-vaccination, ce qui vous laisse le choix d'aller voir ou non votre généraliste en amont. La vaccination a aussi été élargie aux personnes vulnérables à très haut risque sans critère d'âge mais sous condition d'avoir une prescription médicale de leur médecin traitant.

Une dernière réunion de calage du dispositif est prévue lundi. A l'issue de cette réunion et en complément de ce bulletin, un feuillet destiné aux personnes concernées de plus de 75 ans sera distribué dans les boîtes aux lettres. Il précisera, outre les informations nationales sur le système de réservation (voir ci-contre) que les personnes qui le souhaitent peuvent appeler la mairie pour bénéficier d'une aide à la prise de RDV. En lien avec les bénévoles de Retz'chauffeurs, il leur sera indiqué que nous mettrons aussi tout en œuvre pour véhiculer celles et ceux qui n'ont pas de moyen de déplacements et ne peuvent être accompagnés par leur entourage. Enfin seront détaillés les documents à emporter (carte d'identité et carte vitale). Les vaccinations devraient donc pouvoir démarrer la semaine prochaine, **le rythme sera ensuite dépendant de l'approvisionnement** qui, comme vous le savez par les informations nationales, demeure encore tendu. Nous espérons qu'une accélération progressive permettra de répondre à la forte attente qu'expriment nos administrés.

Restauration scolaire et activités sportives pour les enfants

Nous avons maintenu un protocole qui correspond aux indications actuelles. Il n'y a ainsi pas de brassage des groupes au moment des déjeuners et nous avons maintenu les organisations en deux services qui le permettent. De même les activités sportives des enfants à l'intérieur des bâtiments demeuraient interdites ce qui continuera d'être appliqué.

Bibliothèque

Pour tenir compte des obligations de fermeture des bibliothèques à 17h30, les horaires d'accueil de la bibliothèque du mercredi seront désormais de 15h30 à 17h30.

L'appui aux forces vives

Le ministre de l'économie a annoncé un élargissement du Fonds de solidarité. Tous les commerçants, producteurs, entrepreneurs pourront bénéficier d'informations auprès du service développement économique de la communauté d'agglomération. Parmi les mesures annoncées, le décalage d'un an du remboursement des prêts garantis par l'état est une nouvelle importante. D'autres mesures importantes concernent les ventes à emporter et les ventes à distance qui n'entrent plus dans le chiffre d'affaires pour le calcul des aides accessibles et l'augmentation de l'aide pour les fournisseurs perdant au moins 70% de leur chiffre d'affaires.

En ce début d'année difficile pour beaucoup d'entre vous, je tiens à vous assurer que vos élus et l'ensemble des personnels municipaux et les équipes de la communauté d'agglomération sont mobilisés pour nous permettre de franchir aux mieux les semaines et mois à venir.

Bonne semaine à vous toutes et tous

Le 15 Janvier 2021
Pascale Briand
Maire des Moutiers en Retz

CENTRE DE VACCINATION COVID PORNIC

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

- Sur le site doctolib :
 - <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/loire-atlantique> ou sur
 - <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/pornic/centre-de-vaccination-ville-de-pornic>
- Ou sur le site <https://sante.fr/>
- Par téléphone au **08 06 00 03 44** de 9h à 18h pour les personnes peu familières avec l'utilisation d'internet. Ce numéro n'est pas à vocation médicale. Si les personnes ont des questions sur la vaccination, elles doivent impérativement s'adresser à leur médecin traitant qui sera mieux à même de les informer. Pour les questions d'ordre général liées à la COVID-19 ou à l'état d'urgence sanitaire, nous vous invitons à contacter le numéro vert national dédié (0 800 130 000).

OU SE FAIRE VACCINER ?

Rue du Colonel Victor Bézier, 44210 Pornic (commune de Ste Marie-sur-Mer) et non à l'hôpital comme indiqué sur le site de santé.fr:

Sur place, un questionnaire très simple visant à vérifier que la vaccination peut se dérouler normalement et dans de bonnes conditions sera à remplir. Il sera possible de voir un médecin, puisqu'il y aura toujours un médecin présent sur le centre de vaccination.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- De 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h45.
- Les jours d'ouverture ainsi que les horaires sont précisés sur le site internet et sont susceptibles de modifications.

La semaine du 18 au 22 janvier, le centre est ouvert du mardi 14h au samedi 12h15.

Les 3 semaines suivantes, les ouvertures se feront du mardi 8h30 au vendredi 17h45.

DATE D'OUVERTURE :

Mardi 19 janvier à 14h sur le site de vaccination rue du Colonel Victor BEZIER à Pornic et non à l'hôpital

Contacts commune des Moutiers en Retz à consulter

- Tél. : 02 40 82 72 05
- www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 02 51 74 61 88
- Poissonnerie : 02 40 64 69 46
- Boucherie : 02 40 82 72 31
- Boulangerie : 02 40 82 75 47 - Commande si possible 48 h à l'avance
- Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29 – 06 70 62 18 00
- La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter
- Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
- La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
- La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
- Mr et Mme ALLEGUEDE- Vente de fleurs- Commandes et livraisons possibles : 02 40 64 77 69

- **Zone ostréicole de Lyarne**

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière. **Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03**
- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
 - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
 - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
 - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
 - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
 - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter : <http://www.pornicagglo.fr>

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
<http://www.pornicagglo.fr/clickandcollect/>
<http://carto.pornicagglo.fr/adws/app/9e3e8698-1e8a-11eb-9976-5f140104aa5d/index.html>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>